

Enquête

CULTURE ET SOLIDARITÉ : LEVIERES ESSENTIELS POUR LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ

ÉTAT DES LIEUX ET PRÉCONISATIONS
SEPTEMBRE 2025



Fédération
des acteurs de
la solidarité

Sommaire

Introduction	3
Synthèse et chiffres clés	4
Préconisations	5
Analyse	6
A. Une définition large de la culture via la pluralité des pratiques culturelles du réseau	6
B. Focus sur les personnes accompagnées	8
C. Focus sur les professionnel.le.s du social	11
D. Focus sur les structures sociales	17
E. Focus sur les partenaires	20
Conclusion	23
Méthodologie et présentation des participant.e.s	24

Introduction

Dans un contexte social et politique tendus où les secteurs social et culturel¹ sont fragilisés, les personnes en situation de précarité comme les professionnel.le.s se trouvent trop souvent démunie.s. La Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) **réaffirme avec force que la culture et les droits culturels sont essentiels pour toutes et tous** : ils constituent à la fois un droit fondamental et un levier puissant d'émancipation, de citoyenneté et de vivre-ensemble.

La culture n'est pas un luxe superflu, elle est ce qui nous tient debout, ce qui nous relie aux autres, ce qui nous permet d'agir. Qu'il s'agisse d'actions, de projets ou de droits culturels, elle s'inscrit pleinement dans les parcours d'accompagnement social.

14 ans après sa première enquête², la FAS rend à nouveau visible la place de la culture dans l'accompagnement des personnes en situation de précarité. Avec des données chiffrées et des témoignages de terrain, cette étude montre la richesse des pratiques existantes, identifie les freins et surtout met en lumière les impacts, souvent indicibles mais déterminant, de la culture sur les personnes accompagnées comme sur les professionnel.le.s du secteur social.

Cette enquête a deux objectifs :

1. **Convaincre les pouvoirs publics** que les dynamiques culturelles déployées dans le réseau pourraient changer d'échelle et s'inscrire durablement, à condition d'être réellement soutenues.
2. **Outiller et renforcer les structures adhérentes**, en leur proposant des ressources adaptées pour développer la dimension culturelle dans leur action sociale.

La culture, les cultures, pour la FAS, c'est :

La FAS se reconnaît dans la définition de la culture de la déclaration de Fribourg (2007) relative aux droits culturels, selon laquelle « le terme de culture recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne et/ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement. »

Ainsi, pour la FAS, la culture se nourrit d'un ensemble évolutif d'expériences, d'interactions, de savoirs, de représentations et de pratiques, notamment artistiques, caractérisant chaque individu et chaque groupe humain. La culture est ainsi consubstantielle à chaque vie, elle est constitutive de chacun, elle structure nos identités et nos relations, elle permet d'engager des échanges sur une base égalitaire, dans le respect mutuel et de faire démocratie. Le respect des droits culturels et la participation à la vie culturelle sont des garanties d'enrichissement, de créativité, de dignité et du renforcement du pouvoir d'agir des personnes, seules et en commun.

1.  « [...]près de 50 % des régions, départements, communes et métropoles ont diminué, entre 2024 et 2025, leur budget consacré à la culture, quel que soit leur bord politique. »

2. « L'accès aux droits culturels : Quelles pratiques dans les associations de lutte contre les exclusions ? » réalisée en 2011 auprès de 190 adhérents et diffusée dans le Supplément de la Gazette N° 106 de la FNARS en mai 2012.



Diffusée entre mai et juillet 2025, l'enquête a recueilli 223 réponses issues de services et dispositifs adhérents de la FAS, dans toutes les régions de France, avec une diversité de publics et de contextes (urbains, ruraux, ultra-marins).

90% des structures

ont proposé des activités culturelles régulières au cours des 12 derniers mois.

94%

organisent des sorties et activités hors de leur établissement.

Les pratiques sont multiples :

sorties culturelles, ateliers artistiques, cuisine, jardinage, apprentissage du français, sport, temps conviviaux et vacances.

La définition de la culture adoptée par les adhérents est large et inclusive, en phase avec le plaidoyer, de la FAS basé sur les **droits culturels**.

90%

des répondants considèrent que les projets culturels offrent **un temps de pause, de respiration**, bénéfique autant pour les personnes accompagnées que pour les professionnel.le.s.

78%

organisent des temps d'échanges spécifiques autour de la culture avec les personnes accompagnées.

53%

jugent satisfaisante la mobilisation des personnes mais reconnaissent qu'elle reste un défi.

Freins majeurs identifiés :

absence de financements, manque de temps, manque de formation.

- Seulement **48%** disposent d'un référent culture
- 1 répondant.e sur 3 déclare ne pas avoir de **ligne budgétaire dédiée**.
- **49%** inscrivent la culture dans leur projet d'établissement.

Partenariats :

- **82%** travaillent avec des structures culturelles locales, **20%** avec des artistes.
- Mais la moitié estiment que l'offre culturelle locale est assez développée, mais insuffisamment communiquée.
- Seuls 7,5% des projets bénéficient d'un soutien d'une Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)
- 49% inscrivent la culture dans leur projet d'établissement.

En résumé : cette enquête confirme que la culture est déjà largement présente dans l'accompagnement social, qu'elle produit des effets positifs, mais qu'elle reste encore trop fragile faute de financements, de structuration et de reconnaissance.

3. Le plaidoyer « Culture » de la FAS, sorti en 2023, va être retravaillé en 2026.



Préconisations

En réponse aux besoins exprimés dans l'enquête par les professionnel.le.s et les services, la FAS préconise de :

→ **Construire une politique interministérielle « Culture-Lutte contre la pauvreté »,**

comme il existe pour le champ médicosocial avec la politique « Culture-Santé » pour :

- Favoriser l'interconnaissance des secteurs
- Encourager la co-construction de projets artistiques et culturels.
- Créer des opportunités de soutien financier pour des projets de territoire.

→ **Accompagner l'appropriation d'une culture ouverte,** plurielle, au sens des droits culturels par les équipes professionnelles, les bénévoles et personnes accompagnées.

→ **Développer la formation aux droits culturels** de tou.te.s les professionnel.le.s, y compris les directions.

→ **Permettre à chaque membre de l'équipe de vivre et proposer des temps culturels** avec les personnes accompagnées, tant pour susciter une relation de confiance réciproque que pour développer le bien-être des salarié.e.s.

→ **Développer et accompagner des missions de référent.e.s « culture » dans les structures.**

→ **Maintenir le volontariat en Service Civique et les missions liant culture et social**

→ **Intégrer les droits culturels dans les documents cadres** afin de pérenniser et structurer l'ancrage de la culture dans l'accompagnement social.

→ **Ouvrir les portes des établissements sur l'environnement local** pour susciter de nouvelles opportunités : partenariat, liens de voisinage, bénévolat, mécénat...

La FAS attend des professionnel.le.s de la culture :

→ **D'intégrer les associations de solidarités dans la construction de projets culturels de territoires** et de mieux leur communiquer l'offre culturelle locale.

→ De susciter des opportunités de rencontres, de collaborations, particulièrement entre artistes et associations de solidarité.

→ De prendre en compte nos structures comme des espaces de création et de résidences d'artistes.

Analyse

A. Une définition large de la culture via la pluralité des pratiques culturelles du réseau

Nous avons choisi de laisser à chaque service le choix de définir ce qu'il considère comme « activité culturelle » selon ses propres critères. L'analyse sémantique des réponses libres a permis de distinguer 5 grandes tendances :



1. Les sorties culturelles - 381 mentions

Les réponses montrent une forte présence des sorties collectives, comme le fait d'aller voir un spectacle (cirque, sorties au théâtre, concerts, etc.), de visiter un musée, aller au cinéma, aller dans des festivals, sorties à la bibliothèque...

Par exemple : « Sortie théâtre en centre-ville » ; « Visite de la Cité des sciences avec un groupe d'adolescents » ; « participation aux JO avec Solisport » ; « Visite du musée des Beaux-Arts accompagnée d'une activité créative » etc.



2. Les ateliers de pratiques artistiques - 155 mentions

Les ateliers de pratiques artistiques constituent la deuxième tendance la plus citée, avec des formes créatives variées, souvent ancrées dans une logique de médiation ou de création collective. Les formes d'art les plus citées sont autour de la photographie, de la danse, de la musique et du chant, et des arts plastiques comme la peinture et le dessin, sous forme individuelle ou collective (fresque collective). En deuxième position viennent l'écriture (ateliers d'écriture, slam, atelier poésie...) et les activités manuelles (couture, tricot, bricolage), puis les ateliers de pratique théâtre et enfin la vidéo (projet de court-métrage).

Par exemple : Un accueil de jour à Perpignan a monté un projet photo (Afghan Box, Cyanotype, Appareil photo rechargeable) et un CHRS à Lyon, un atelier mosaïque dans le cadre d'un projet autour du déplacement.



3. Les actions liées à la cuisine - 79 mentions

Dans une moindre mesure, ce qui touche à la cuisine semble être appréhendé par ses aspects culturels : « atelier cuisine », « repas partagés », « cuisine du monde ».



4. Les actions liées au jardinage - 65 mentions

Les pratiques autour du jardin et du potager sont également assez développées, tant dans les établissements ruraux que urbains : « atelier potager », « jardin partagé », « ferme pédagogique ».



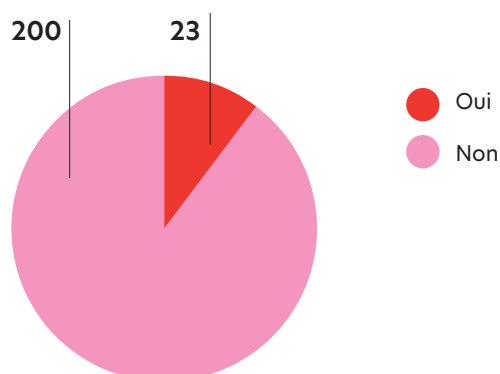
5. Les activités sportives - 61 mentions

La cinquième tendance citée relève de l'activité physique et sportive. Les sports les plus mentionnés sont : Yoga, gym, basket, escalade, football, course à pied, relaxation, activités sportives, sport collectif...

Enfin, même si elles sont moins souvent citées (29 mentions), il est intéressant de noter que les ateliers de conversation en français, de découverte de la langue ou de soutien à l'expression sont également perçus comme des activités culturelles. De même, plusieurs activités, souvent collectives, liées à la convivialité ont été mentionnées : les temps autour des jeux de société (12 mentions), les vacances ou séjours collectifs⁴ (11 mentions) et les temps conviviaux et les fêtes (9 mentions).

⁴ La FAS, en partenariat avec l'ANCV (Agence nationale des chèques vacances) soutient des projets vacances via son dispositif "Vacances pour tou.te.s".

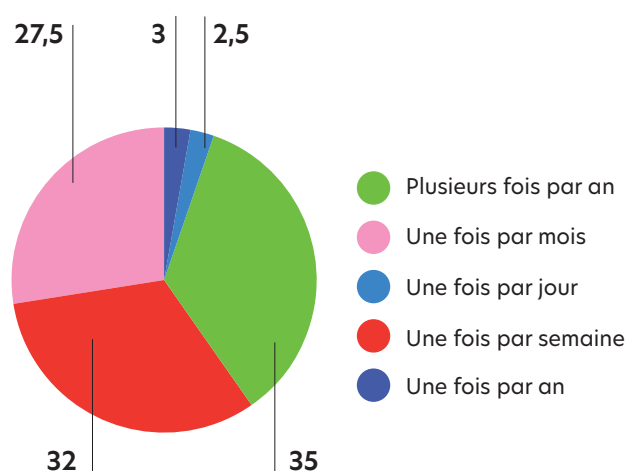
Activités culturelles sur le service en 2024/2025 - en effectif



La grande majorité (90%), soit 200 services, a mis en place des activités culturelles sous différentes formes au cours des 12 derniers mois. NB. : On peut émettre l'hypothèse que les adhérents ayant répondu à l'enquête sont déjà sensibles à l'enjeu culturel.

Fréquence des activités culturelles - en %

En termes de rythme et fréquence des activités culturelles, on observe une grande disparité : 35% des services organisent des activités plusieurs fois par an, 32% en organisent de manière hebdomadaire et 27,5% de manière mensuelle. Il est intéressant d'observer que sur les 5 services organisant des activités une fois par jour, 4 sont des accueils de jour.



PRÉCONISATION

La FAS préconise l'organisation d'activités culturelles à un rythme régulier, à condition que ce soit tenable pour l'équipe. Elles doivent être élaborées selon les besoins et envies des personnes accompagnées, mais aussi prendre en compte l'appétence des professionnel.le.s (ex : un.e éducateur.rice spécialisé.e fan de photographie aura plus de facilité et d'envie à mettre en place un atelier photo). Il est aussi important d'être à l'écoute des opportunités proposées par les partenaires culturels locaux qui permettent d'ouvrir le champ des possibles et de sortir de sa zone de confort.

En conclusion, l'enquête fait apparaître une **grande diversité d'initiatives culturelles** dans les structures du réseau. Au-delà des sorties dans des lieux culturels institutionnels qui restent les activités les plus citées, les pratiques relèvent de la vie quotidienne, de l'expression de soi, de la transmission de savoirs informels, ou encore de la convivialité. On observe ainsi que les pratiques **sortent du champ exclusif de l'art**. Cela participe pleinement à une dynamique d'émancipation, de reconnaissance et d'interaction culturelle, **au sens des droits culturels**...même si les participant.es n'en ont **pas toujours conscience**. En effet, selon l'enquête, **seuls 36% des répondant.e.s ont entendu parler de ces droits**.

La FAS rappelle que le respect des droits culturels et la participation à la vie culturelle sont garants d'enrichissement, de dignité et de renforcement du pouvoir d'agir des individus, seuls et en commun. **Ainsi, au-delà des activités culturelles, il est intéressant d'observer comment la culture, les cultures, évoluent avec les acteur.rice.s impliqué.es auprès des structures du réseau**. Nous étudierons donc comment cela s'incarne pour les personnes accompagnées, les professionnel.le.s, les structures comme écosystème, et enfin les partenaires culturels.

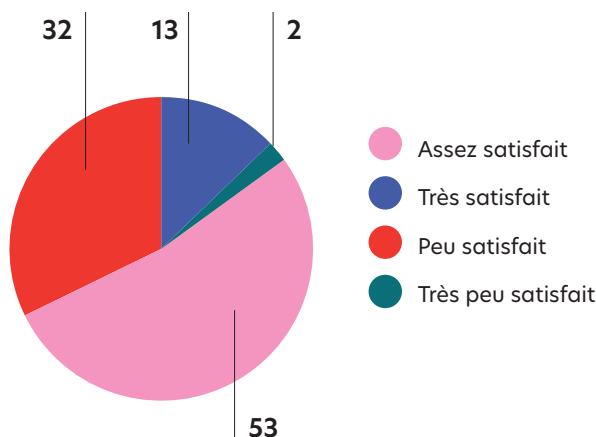


Un témoignage de l'équipe de Transfo (un centre culturel adossé à un CHRS Emmaüs Solidarité à Paris 10e) :
« En communiquant avec l'équipe socio-éducative du CHRS, on mesure très bien l'impact des projets culturels sur les résidents du centre, globalement positif : appartenance à un dispositif culturel, appartenance à une équipe de médiation, découverte de ses capacités propres à échanger avec tous les publics, reconnaissance de son talent, ouverture à l'autre (que ce soit les bénévoles qui participent à la médiation ou les visiteurs)... Aussi, cette dimension essentielle : «se sentir utile et reconnu». Ou encore : «Avoir des repères dans le temps». Et enfin : «Découvrir ce que l'on ne connaissait pas».



L'implication et la mobilisation : des défis primordiaux

Satisfaction du nombre de personnes impliquées - en %



Un peu plus de la moitié des répondant.e.s s'estiment assez satisfait.e.s du nombre de personnes qui s'impliquent sur les activités culturelles. Néanmoins, beaucoup de professionnel.le.s partagent que ce sont souvent les mêmes personnes qui participent et que la mobilisation est compliquée.

Un éducateur spécialisé dans un dispositif de logement accompagné dans le Lot- et Garonne relativise : « Le nombre n'est pas un critère de qualité pour moi, seulement un indicateur de la relation à l'autre dans la singularité de la personne accompagnée ».

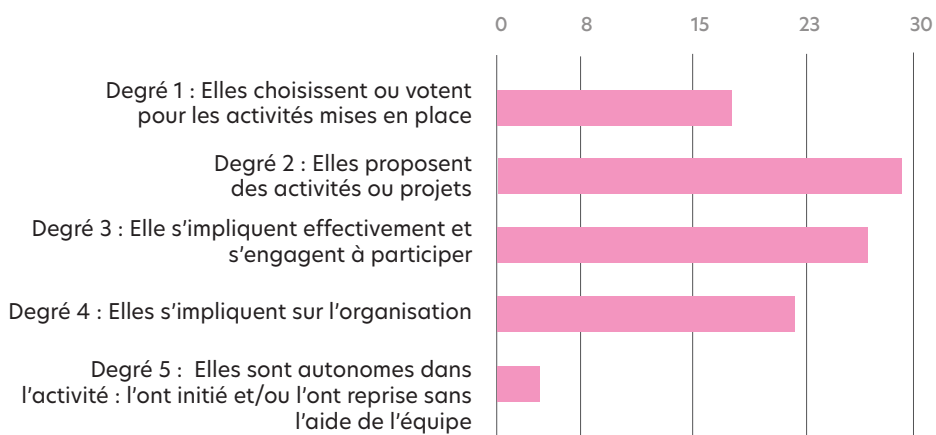


PRÉCONISATION

Cela demande aux équipes de s'adapter à la volatilité des publics et de diversifier les propositions pour correspondre à leurs attentes. Une solution peut aussi être de revoir en équipe ce qu'on attend des personnes accompagnées et de proposer différentes possibilités d'implications.

Différents degrés de participation - en %

L'enquête révèle que les personnes accompagnées s'impliquent souvent (42%) ou parfois (38%) dans la préparation des actions culturelles. Et cela se fait sous différents degrés de participation :



Une des manières de faire vivre la dimension culturelle est d'organiser des temps d'échange avec les personnes accompagnées. ^{3/4} **des répondant.e.s** ont déclaré en organiser. La plupart du temps, cela se fait via des temps spécifiquement dédiés à l'action culturelle, comme par exemple un café culturel mensuel.



L'accueil de jour Autremonde (Paris 20e) témoigne

« Une fois par mois il y a une rencontre organisée autour des émotions après les sorties culturelles.

Très souvent les discussions permettent de mieux cerner les goûts, les envies, les limites et freins des publics accueillis. »



Et, c'est encore à encourager, mais plus de 40 services ont indiqué parler de la dimension culturelle pendant les **Conseils de Vie Sociale (CVS)** ou dans des réunions assimilées.



Un CHRS en Auvergne-Rhône-Alpes témoigne qu'il «se donne les moyens de faire participer les personnes accompagnées dans le cadre du pouvoir d'agir et du rétablissement des personnes suivies dans notre structure. De ce fait, la direction s'investit dans les réunions d'expression des personnes accompagnées, afin de récolter les attendus et les besoins.»



Les freins à la participation pour les personnes accompagnées

Comme on l'a vu, toutes les personnes accompagnées n'adhèrent pas aux propositions culturelles.

Vu par les professionnel.le.s, les freins qui les entravent le plus sont :

1. Les contraintes liées à la mobilité (50%) Un service logement en Normandie « Nous constatons le frein de la mobilité des personnes accompagnés, qui sont sur tout le département, éloignées du bureau et sans transport viable »

2. Les contraintes liées à la garde d'enfants (50%)

Une Maison des Familles à Marseille dit « Nous avons besoin de plus d'aides à la garde et de lieux dédiés à la famille dans sa globalité. »

3. Le manque d'argent des personnes (49%)

Une entreprise d'insertion en Occitanie partage que « l'aide des Cultures du cœur nous est précieuse et nous garantit de pouvoir organiser des sorties et proposer de la gratuité »

4. Le manque d'intérêt (47%) pour ce type de projets ou activités

5. Le manque de temps (40%), la priorisation d'autres aspects de leur vie

6. Le manque de mobilisation par l'équipe (35,5%)

Nous observons que les trois premiers freins sont matériels (mobilité, garde d'enfants, argent), suggérant que les obstacles pratiques restent plus limitants que les aspects motivationnels, et que ce sont donc des freins à continuer de lever.

Nous observons que les trois premiers freins sont matériels (mobilité, garde d'enfants, argent), suggérant que les obstacles pratiques restent plus limitants que les aspects motivationnels, et que ce sont donc des freins à continuer de lever.

C. Focus sur les professionnel.le.s du social

Les intervenant.e.s sociaux.ales au sein de la FAS regroupent différents métiers : les travailleur.se.s sociaux.ales (diplômes d'éducateur spécialisé, assistant social, éducateur de jeunes enfants), mais aussi les moniteurs.trices éducateurs.trices, les conseiller.e.s en insertion professionnelle, travailleur.se.s pairs, psychologues, médiateur.trice.s, animateurs.trice.s, agent.e.s d'accueil, chef.fes de service, directeurs ou directrices etc. Ce sont les acteur.rice.s fondamentaux de l'ensemble des actions menées par les associations dans le secteur de l'hébergement, de la veille sociale, de l'insertion par l'activité économique.

Depuis quelques années, le travail social traverse une importante crise qui se traduit notamment par un accroissement des difficultés de recrutement. Les postes vacants sont nombreux et les intervenant.e.s sociaux.ales en poste sont extrêmement sollicités.

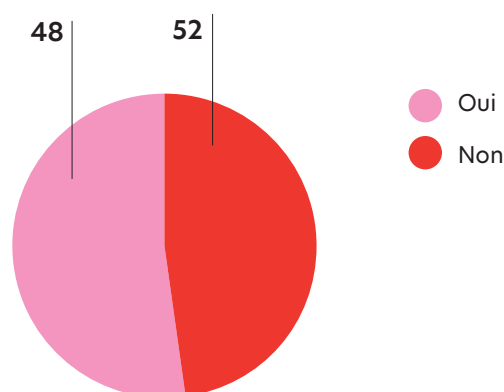
Les forces humaines qui portent la dimension culturelle

Un peu moins de la moitié des répondant.e.s (48%) déclarent avoir un.e ou des **réfèrent.e.s « culture »** dans leur service. Quand il y en a, les personnes référentes sont à 59% des intervenant.e.s sociaux.ales 30% sont des animateur.rice.s et 17% sont des chef.fe.s de service.

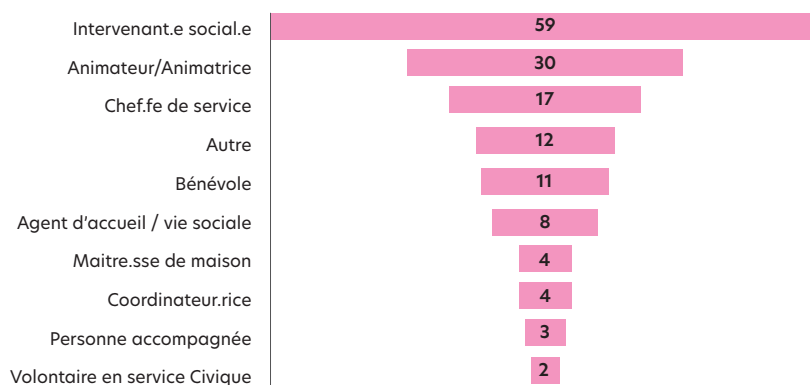
14% des réfèrent.e.s culture sont des bénévoles, soit des bénévoles extérieurs (11%) ou des personnes accompagnées elles-mêmes (3%).

NB : plusieurs personnes peuvent être référentes au sein des services.

Référénts culturels par service - %



Quand il y a un référent culturel, il est : - en %



Il est intéressant de faire le parallèle avec la précédente enquête de la FAS mentionnée plus haut, car, en 2011, 62% des structures déclaraient des référent.e.s « culture » (contre 48% en 2025). Cette baisse peut s'expliquer de différentes façons.

Soit, le nombre de référent.e.s baisse car la dimension culturelle est comprise comme faisant partie complètement de l'accompagnement social global et il n'y a donc pas forcément besoin de fonction consacrée. Par exemple, le CHRS Les Bartavelles en Haute-Savoie dit « *il n'y a pas de poste dédié mais un engagement global de l'équipe* ».

Soit le contexte rend plus compliqué la capacité des équipes à dégager des missions clairement identifiées sur cette dimension.

En dehors de la question des référent.e.s culture, ont été recensées les fonctions consacrées à la dimension culturelle, sur 223 structures il y a :

- 29 emplois d'animation socioéducatif
- 29 emplois d'animation socioculturelle
- 17 emplois de coordination socioculturelle
- 7 emplois d'éducation sportive

En revanche, quand 33% soulignent l'absence totale de ce type d'emplois, certains déclarent d'autres postes qu'ils et elles considèrent comme soutenant pour la dimension culturelle comme la fonction de chargé d'insertion professionnelle (CIP), de coordinateur.rice d'espace de vie sociale, d'animateur.ice de communauté, ou encore un poste dédié à l'accompagnement de la parentalité.

Les « nouveaux » postes liant culture et social

Nous observons depuis quelques années la création d'emplois dédiés à la coordination de projets culturels dans les associations. Ils semblent relativement récents dans la vie des structures dans le sens où l'enquête de 2011 ne les mentionnaient pas. Ces fonctions sont dédiées à l'articulation entre les projets culturels, l'équipe, les personnes accompagnées, les partenaires et le territoire. Ils sont parfois mutualisés sur plusieurs services, et tous ne sont pas des temps pleins. Les répondant.e.s ont déclaré 17 postes de coordination socioculturelle. On retrouve ce type de postes dans des grandes associations nationales comme Aurore, Emmaüs Solidarité ou la Fondation l'Armée du Salut, mais également dans des plus petites structures comme l'accueil de jour Autremonde à Paris ou l'Etape Insertion à Nantes. Ce type d'emploi est intéressant. Il convient d'étudier leur intégration dans les équipes pour que leur travail se fasse dans une bonne complémentarité, avec un management adapté.

La place du volontaire en Service Civique

16% des répondant.e.s accueillent au moins un.e volontaire en Service Civique pour la mise en œuvre d'actions culturelles.

Plusieurs sont identifié.e.s comme les référent.e.s sur les sujets culturels, ce qui peut poser des questions en termes de continuité et pérennité des projets, puisque le volontariat en Service Civique dure en moyenne 6 mois et n'a pas fonction de remplacer un poste salarié.

”

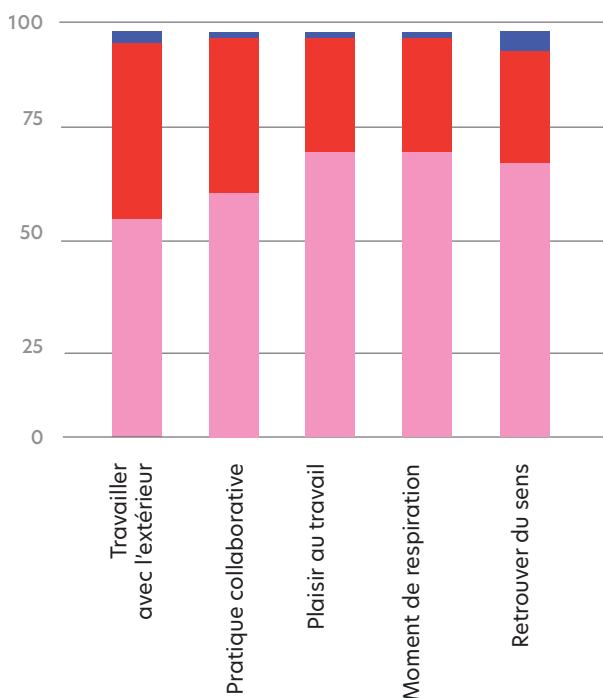
Une coordinatrice socioculturelle en Ile-de-France souligne l'importance de la présence des jeunes volontaire en Service Civique *« nous ne leur donnons pas d'autre ambition que de créer le lien avec les familles. C'est leur mission principale, et c'est enrichissant pour eux de découvrir d'autres réalités, d'autres vies. Ensuite, une fois que le lien est tissé, ils peuvent leur proposer de s'impliquer sur les projets culturels. »*

”

La dimension culturelle a un impact positif sur les professionnel.le.s impliqué.e.s. Les termes les plus cités sont proches de ceux évoqués pour les personnes accompagnées : ouverture, lien, partage, relation.



- ## Les bénéfices des projets culturels pour les professionnel.le.s - en %



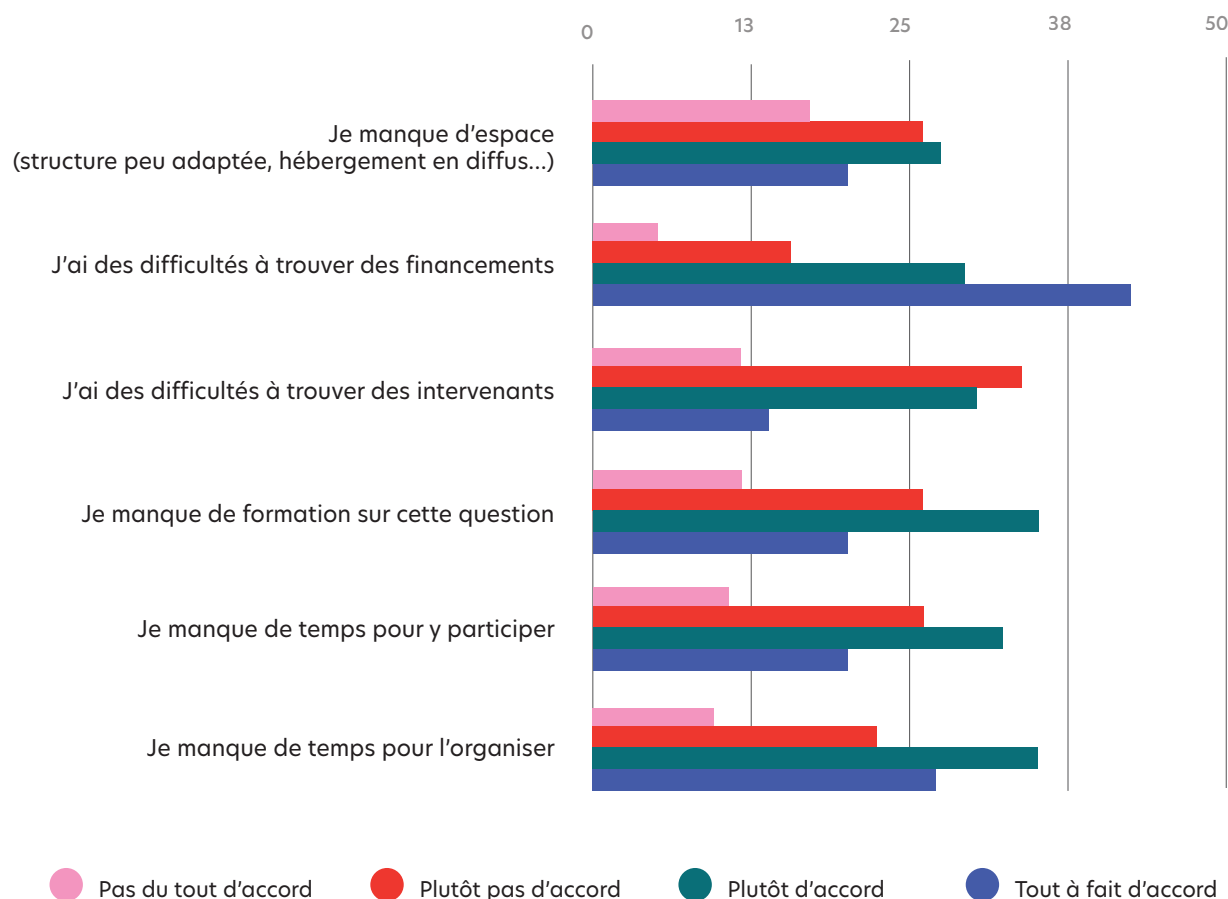
Ces projets agissent comme un levier de bien-être en apportant une dimension complémentaire aux missions habituelles et en favorisant les dynamiques collectives. Ils peuvent même contribuer à redonner du souffle aux équipes dans leurs missions quotidiennes.

- Tout à fait d'accord ● Plutôt d'accord
● Plutôt pas d'accord

Des freins qui persistent : les moyens, le temps et la formation

Malgré l'impact positif, la mise en place de la dimension culturelle est entravée par les freins suivants :

Freins pour les professionnel.le.s - en %



1. Le **manque de financement** est le frein majeur pour les intervenant.e.s sociaux.ales : 70% se déclarent en difficultés sur ce sujet.

2. Le deuxième frein principal est le **manque de temps** pour organiser ou participer à des activités culturelles (63% manquent de temps pour organiser et 55% manquent de temps pour y participer).

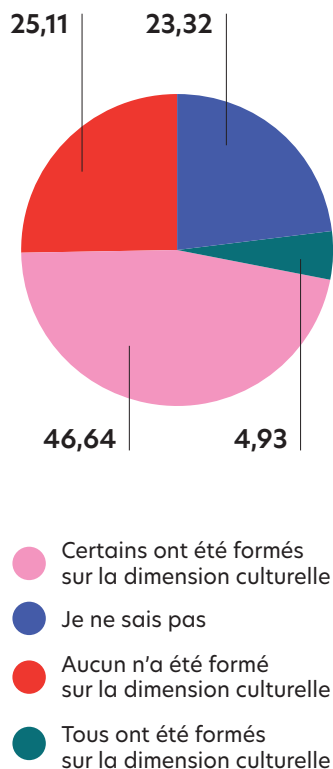
3. Enfin, ils sont **53%** à penser qu'ils manquent de formation sur la dimension culturelle.

Viennent ensuite le **manque d'espaces adaptés** pour 47% et des **difficultés à trouver des intervenant.e.s** pour 43% d'entre eux et elles. Ces derniers points sont assez polarisés, entre celles et ceux qui sont plutôt d'accord et plutôt pas d'accord.

Un levier ? Agir sur la formation initiale et continue

Nous avons besoin de mieux appréhender la place de la culture dans la **formation initiale** des intervenant.e.s sociaux.ales : 47% des répondant.e.s déclarent qu'ils ont reçu des apprentissages sur la dimension culturelle, 25% estiment que pas du tout et 23% se déclarent en incapacité de répondre à la question.

La formation initiale des intervenant.e.s sociaux.ales - en %



En étudiant les référentiels de formation, il n'y a pas de mention claire de module sur la culture dans les formations, mais certains instituts de formation proposent tout de même des apprentissages sur le montage de projets culturels ou la médiation culturelle, ou des modules immersifs dédiés à la découverte de différentes techniques de médiation éducative.

Concernant la formation continue, 2 répondant.e.s sur 3 (68%) signalent qu'aucun.e intervenant.e social.e dans leur équipe n'a reçu une formation sur la dimension culturelle. Pour celles et ceux qui en ont reçu, les formations qui reviennent le plus sont sur l'interculturalité, sur la médiation culturelle, et sur le montage de projets.

On peut retenir que la formation en médiation culturelle de Cultures du Cœur a été plusieurs fois citée, qu'Emmaüs Solidarité a créé une formation en médiation culturelle animée par une guide conférencière aux musées nationaux à destination des bénévoles et personnes hébergées et que l'association Aurore a inscrit dans son catalogue des formations à la médiation culturelle.



PRÉCONISATION

La FAS préconise que les futurs intervenant.es sociaux.ales soient formé.e.s aux droits culturels dans leur formation initiale, ainsi qu'à l'importance de la participation et au développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées. Les propositions de formation continue sur la dimension culturelle sont également à développer et encourager.

Enfin, la FAS encourage aussi la collaboration avec des bénévoles référents culturels qui peuvent agir en complémentarité et en soutien de l'équipe éducative.

Une adhésion nécessaire de l'équipe et de la direction

La FAS avait identifié un problème : les initiatives culturelles reposent souvent sur des initiatives individuelles, ce qui isole les professionnel.le.s et fragilise les projets.

Pourtant, l'enquête nuance ce constat :

- 50% des répondant.e.s estiment que les projets ne reposent pas uniquement sur des initiatives individuelles
- 30% pensent le contraire
- 21% sont incertain.e.s

Les chiffres sont encourageants :

- 87% des répondant.e.s se sentent soutenus par leur direction
- 84% par leur équipe

Pourtant, dans les témoignages libres, plusieurs.e.s professionnel.le.s soulignent encore des difficultés. Un CHRS d'Ille-et-Vilaine explique que leur projet culturel « est porté par des volontés individuelles et peu soutenu par l'équipe ». Un CHU en Ile-de-France rappelle que « La place de la culture et l'implication des travailleurs sociaux dépendent fortement du chef de service et de l'importance qu'il leur accorde. »

Les cadres jouent un rôle déterminant : iels doivent être convaincus pour entraîner leurs équipes.

Mais certain.e.s chef.fe.s de service témoignent de la difficulté à mobiliser les travailleur.euse.s sociaux.ales, qui considèrent parfois que la culture ne fait pas partie de leur mission.



PRÉCONISATION

La FAS veut développer la sensibilisation de tous les professionnel.le.s, y compris les agents d'accueil et d'entretien, aux droits culturels comme moyens de remobiliser les personnes et créer du lien. Concrètement, il serait intéressant que chacun ait la possibilité d'intégrer cette dimension dans son travail quotidien (jeu de société, échange culturel, atelier, sortie...).

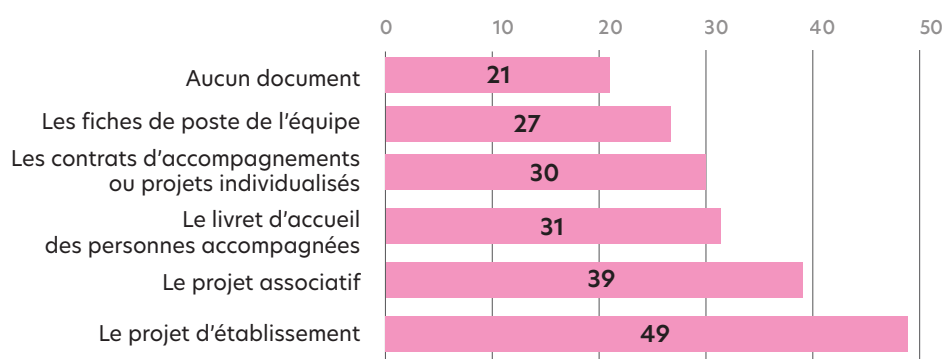
D. Focus sur les structures sociales

La FAS représente les établissements et services adhérents dans les secteurs de l'insertion par l'activité économique, de la veille sociale, de l'hébergement, du logement adapté, du médico-social ou encore dans l'accueil des demandeur.se.s d'asile et des réfugié.e.s. L'enquête représente cette diversité de structures.

Une inscription à renforcer dans les documents cadres

Nous avons demandé **si et comment** la dimension culturelle avait une place dans les documents régissant leur fonctionnement :

Présence de la dimension culturelle dans... - en %



Si on observe que 90% des services mettent en place des activités culturelles, et ce de manière assez régulière, **moins de la moitié seulement inscrivent la dimension culturelle dans leur projet d'établissement.**

De même, bien que 90% des répondant.e.s reconnaissent que les projets culturels sont appréciés par les personnes accompagnées, seulement 30% des structures inscrivent cette dimension dans le livret d'accueil des personnes accompagnées ou dans les documents d'accompagnement (type contrats d'accompagnements ou projets individualisés). On remarque qu'un peu plus de la majorité des structures n'évaluent pas l'impact de ces projets culturels. Quand elles le font, beaucoup nous disent que c'est réalisé de manière informelle pour l'instant, mais plusieurs élaborent des questionnaires ou débriefent en réunion commune. On peut émettre l'hypothèse que nous sommes dans un cercle vicieux où l'on ne démontre pas l'impact des actions culturelles aux organismes financeurs qui ne s'y intéressent pas, et ne les financent donc pas.



PRÉCONISATION

Nous constatons donc que la dimension culturelle est peu traduite structurellement dans la vie des services, or la FAS préconise de l'intégrer dans tous les documents régissant la vie de la structure. Poser un cadre clair soutiendrait les salarié.e.s, bénévoles et personnes accompagnées impliquées, mais aussi les cadres qui peinent à mobiliser leurs équipes sur la dimension culturelle. Ce serait aussi une manière de valoriser l'accompagnement social global auprès des organismes financeurs. Enfin, inscrire les droits culturels des personnes accompagnées dans les documents cadres serait un gage de respect de leur dignité et de leur humanité, et une vraie reconnaissance de leurs cultures et de leur droit à participer à la culture du territoire dans lequel ils vivent. En revanche, on l'a vu plus haut, les structures organisent des temps dédiés à la culture dans les temps collectifs qui permettent la co-construction des projets avec les personnes concernées.

Des moyens financiers à clarifier et pérenniser

Un autre marqueur important, c'est l'intégration de la dimension culturelle **dans le budget des services**. Nous nous sommes donc demandé dans quelles proportions les structures avaient une ligne consacrée aux activités culturelles.

1 répondant.e sur 3 déclare ne pas avoir de ligne budgétaire dédiée et 14% ne sont pas en mesure de répondre à la question, or c'est une information importante pour toute personne qui veut se projeter pour concrètement faire vivre des temps culturels pour les personnes accompagnées. Quand il y a une ligne fléchée, elle s'intitule « animation » ou « activités », parfois « loisirs » et pour 5 structures seulement « culture ».

Vu qu'il y a peu de structures avec un budget permettant de financer des actions culturelles, et que ce n'est souvent pas suffisant, 43,5% déclarent avoir demandé des subventions pour financer leurs projets. Ils ont obtenu des financements via (par ordre décroissant) :

1. 16 % via des **organismes privés**, des fondations (notamment la Fondation pour le logement des défavorisés) et du mécénat d'entreprise (On remarque ce type de financement est développé quand les associations ont un service dédié au mécénat).
2. 11% via le **FILE** - Fonds d'initiatives locales contre l'exclusion de la FAS avec la Fondation JM Bruneau
3. 10 % via les **Conseils Départementaux**
4. 7,5 % via les Directions régionales des affaires culturelles (**DRAC**) – (4 projets en Auvergne-Rhône-Alpes, 1 en Bretagne, 4 en Hauts-de-France, 4 en Ile-de-France, 2 en Nouvelle-Aquitaine et 2 en Paca Corse)
5. 7,5 % via les communes
6. Autres financements à noter : le fonds de soutien Respirations, les Caisses d'Allocations Familiales (CAF), l'Aide aux projets vacances avec l'ANCV et de manière anecdotique des Conseils régionaux, 2 financements par des DREETS ou DDEETS pour des projets portés par des structures de l'IAE, la commission Culture de la FAS Auvergne-Rhône-Alpes, Cultur'action solidaire (appel à projet porté par la FAS Bretagne), le FEIACA (Fonds d'encouragement aux Initiatives Artistiques et Culturelles des Amateurs) du Ministère de la culture ou le FDVA (Fonds de développement de la vie associative).

Il est possible de faire vivre les droits culturels et de donner une dimension culturelle à l'accompagnement social sans moyens importants, en s'appuyant sur le tissu associatif et partenarial local. En revanche, des moyens financiers effectifs et ciblés sur la culture seraient gages de projets culturels de qualité. Et pour les projets culturels en partenariat avec des acteur.rice.s externes, avoir des moyens financiers permettrait de rémunérer correctement le travail des artistes et associations partenaires impliquées.



PRÉCONISATION

Bien que les financements des structures diminuent, il serait important que la dimension culturelle soit reconnue et financée par les organismes financeurs habituels des établissements, en appui d'une politique interministérielle.

Contraintes structurelles majeures et conditions organisationnelles pour le développement culturel

Le développement des projets culturels se heurte à une double précarité croissante : celle des publics accompagnés (hausse de la pauvreté, situations plus complexes) et celle du secteur associatif (baisse des financements, sous-effectifs, difficultés de recrutement).



Un CHRS d'Ardèche témoigne de cette tension : « *La densité du travail au regard des situations de plus en plus précarisées [...] la disponibilité des équipes pour ce type de projet est parfois limitée... Nous maintenons toutefois les activités régulières à destination des publics pour maintenir une dynamique et surtout apporter des espaces et temps différents aux personnes.* »



Face à ces contraintes, les initiatives culturelles qui prospèrent résultent d'engagements organisationnels forts. L'association Aurore, par exemple, a créé un Pôle Métier «Culture et Sport» dédié. Un CHRS de l'association confirme : « *La culture a pris ces dernières années une place très importante. Il est redit régulièrement que la culture est un droit et qu'elle doit être intégrée dans nos accompagnements comme un outil indispensable.* »

D'autres dispositifs s'organisent différemment : création de postes dédiés, transformation de postes, auto-formation entre collègues.

Mais ces approches structurées restent l'exception. Un établissement lyonnais d'insertion professionnel reconnaît que « *la culture n'est pas pensée de façon centrale dans les accompagnements. Il n'y a pas de document cadre [...] Le travail autour de la culture se fait de manière improvisée.* »



PRÉCONISATION

Le défi est clair, il faudrait transformer les initiatives individuelles en politiques institutionnelles pour que la culture trouve sa place légitime dans l'accompagnement social, même dans un contexte de ressources contraintes.

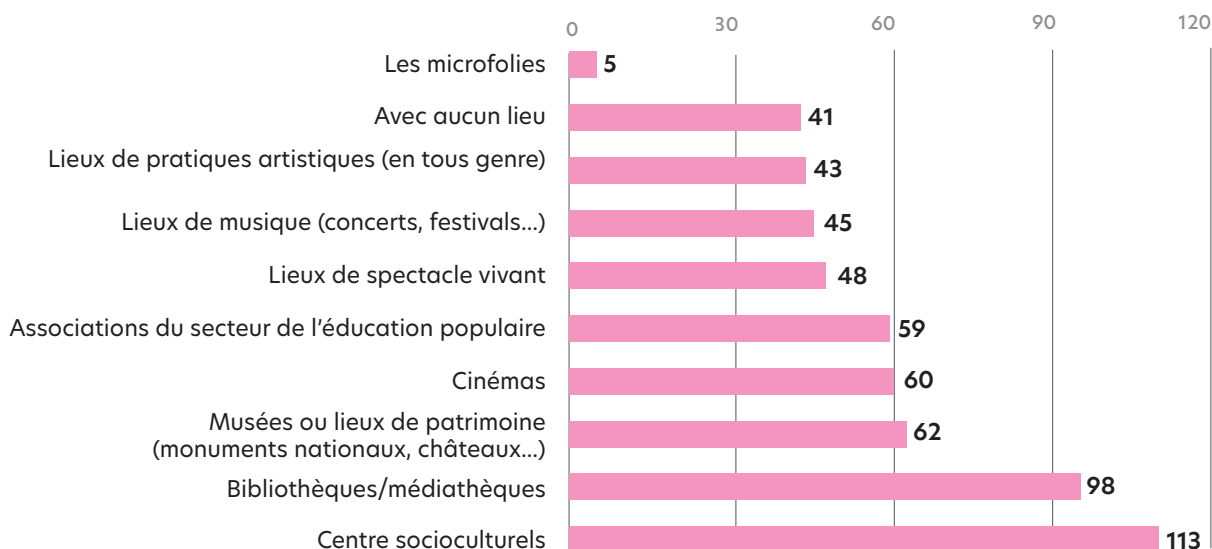
E. Focus sur les partenaires

Des liens bien présents avec l'écosystème culturel local

94% des services qui organisent des activités culturelles en proposent aussi en dehors de l'établissement : ils sont **majoritairement en lien avec un partenaire de l'écosystème culturel local**.

Les liens sont multiples et se font avec les acteur.rice.s suivant.e.s :

Les liens avec l'écosystème culturel de proximité - en effectif



Nous remarquons que **113 services, soit la moitié des répondant.e.s**, déclarent être en lien avec les centres socioculturels (centre social, MJC etc.), **98** avec les bibliothèques ou médiathèques, et **59** avec les associations du secteur de l'éducation populaire (hors centre socioculturel). Seuls 5 sont en lien avec des dispositifs initiés plus récemment par le ministère de la culture comme les microfolies.

75% des répondant.e.s bénéficient de partenariats avec des lieux culturels permettant la gratuité ou des tarifs réduits. Cultures du Cœur et sa billetterie solidaire est régulièrement mentionné comme intermédiaire.

43 % ont été approchés par des acteur.rice.s culturel.le.s pour participer à un projet qu'ils coordonnent et financent.

Nous faisons le constat que les politiques d'accès à la culture des lieux culturels sont plutôt très bien développées. C'est dans leurs cahiers des charges d'encourager la venue des publics dits éloignés. Beaucoup développent des tarifs spécifiques pour les personnes accompagnées, et parfois la gratuité, mais nous encourageons la création de liens plus forts, qui dépassent la notion seule « d'accès à ».



PRÉCONISATION

La FAS encourage le développement de partenariats artistiques et culturels entre structures sociales et culturelles, et surtout ceux qui débouchent sur des projets qui peuvent être co-construits avec les équipes artistiques, les personnes accompagnées et les intervenant.e.s sociaux.ales.

Les liens avec les artistes

Environ **20%** des structures collaborent avec des artistes. Cela se fait généralement à moindre coût ou gratuitement. Il faut noter qu'il est bien sûr important de pouvoir rémunérer les artistes, mais que ceux-ci sont parfois financés par divers organismes à condition qu'ils soient en collaboration avec des publics du champ social.



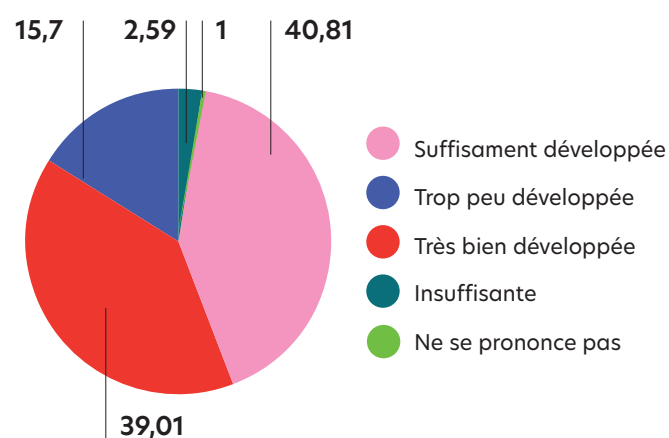
PRÉCONISATION

Les liens avec les artistes gagneraient tout de même à être améliorés, et structurés, pour leur permettre de mieux identifier nos services et structures, pour financer nos collaborations et pour renforcer l'interconnaissance réciproque. Des liens avec les écoles d'arts, les écoles d'artistes-intervenants ou les DRAC pourraient être développés, dans une logique de rencontre, partage et co-construction.

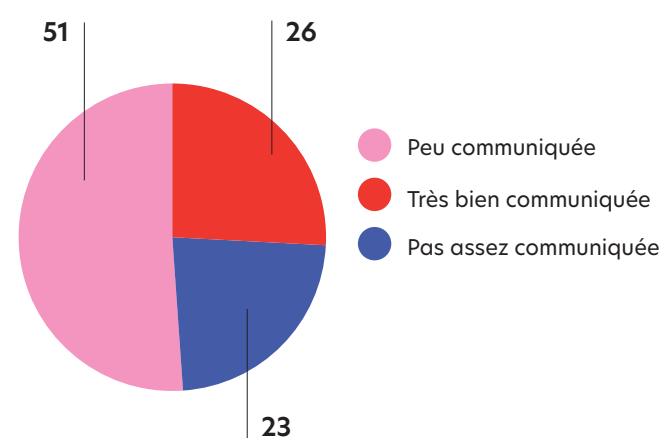
Une communication à améliorer

En termes d'offre culturelle de proximité, la moitié du réseau considère qu'elle est **suffisamment développée**. Mais la majorité estime qu'elle est peu, voire pas assez, communiquée aux établissements sociaux et médicosociaux.

Offre culturelle de proximité - en %



Communication de l'offre culturelle vers le champ social - en %



PRÉCONISATION

La FAS préconise que les structures culturelles communiquent mieux auprès des établissements sociaux et médicosociaux, et que ces établissements soient pris en compte dans les politiques d'Education Artistique et Culturel (EAC).

Les structures sociales gagneraient à plus s'ouvrir sur l'extérieur

Nous constatons que les services organisent des sorties à l'extérieur mais n'ouvrent eux-mêmes que peu leurs portes sur le territoire. En effet, **45% des services n'accueillent jamais** de personnes extérieures (habitants, voisins etc.) pour des activités et lorsque cela arrive c'est de manière rare et ponctuelle pour 32% des répondant.e.s.

A noter néanmoins, que 22% des services ont une plus grande dynamique d'ouverture, et 8% d'entre eux ont des vrais espaces ou temps de mixité partagés avec l'extérieur. Ces structures partagent que cette ouverture est vécue comme un projet de la structure et de l'équipe. Exemples de projets d'ouverture :

- CHRS La Charade à Lyon (LAHSO) avec un Lieu Parents Enfants, une crèche et un jardin partagé ouverts sur le quartier
- Transfo (Emmaüs Solidarité) : centre culturel au pied d'un CHRS avec expositions d'art contemporain à destination de tous les publics
- Pension de famille l'Écochère (Association Une Famille Un Toit 44) :
« Pièce de vie et jardin ayant favorisé la rencontre et la mise en place de projet divers incluant des bénévoles devenu.e.s «les ami.e.s de la maison» »



PRÉCONISATION

Les structures sociales gagneraient à ouvrir plus leurs portes sur leur environnement local. Cela pourrait aider à développer des liens avec de nouveaux partenaires (culturels mais pas que), à développer l'insertion professionnelle des résident.e.s en allant à la rencontre d'entreprises locales ou encore à construire des liens de voisinage apaisés et pouvant déboucher sur du bénévolat.

Le mécénat de compétence et en nature à développer

L'enquête révèle également que le réseau peine à mobiliser le secteur privé. Ils sont **72,5% à n'avoir jamais bénéficié de mécénat de compétence** (ex : soutien de personnel d'un magasin de jardinage pour mettre en place un jardin partagé) et 61,5% à n'avoir jamais bénéficié de mécénat en nature (ex : dons de matériel pour un atelier cuisine). En revanche, le lien semble plus développé avec les autres associations ou les acteurs publics : 35% des répondant.e.s bénéficient de soutien en nature (prêt de salle, mise à disposition de matériel etc.)

Conclusion

L'enquête met en lumière une grande diversité d'initiatives culturelles dans les structures du réseau, et une vraie richesse et inventivité des pratiques culturelles. Elle révèle aussi des enjeux plus profonds comme la tension entre les missions sociales urgentes et les projets culturels, ou encore la nécessité de légitimer l'importance de la culture auprès des personnes accompagnées elles-mêmes, des professionnel.le.s, des directions et organismes financeurs.

L'enquête démontre un cercle vicieux : le manque de moyens financiers limite le temps disponible, restreignant la capacité à développer des partenariats et à se former, ce qui réduit l'efficacité des actions culturelles.

L'accueil de jour Le Phare (Croix Rouge) en Bretagne résume ainsi la situation « *Pour développer des actions culturelles, nous aurions besoin de moyens financiers dédiés, de bénévoles ou intervenants extérieurs pour animer les projets, et surtout de temps disponible pour les professionnels, aujourd'hui très mobilisés par les urgences liées à la précarité croissante.* »

Pour faire de la culture un levier réel d'émancipation, il convient donc de renforcer l'appropriation des droits culturels par toutes et tous, de dégager des moyens financiers, d'investir dans le temps et les ressources humaines, et de soutenir la formation et l'accompagnement des acteur.rice.s impliqué.e.s. Mais aussi, il faudrait mieux valoriser les initiatives, renforcer les liens entre les structures sociales et les acteur.rice.s de la culture pour construire collectivement une « culture de la culture » dans le champ social.

Enfin, cette enquête ouvre des perspectives. Elle sera complétée par des entretiens qualitatifs, une enquête destinée aux personnes accompagnées et sera nourrie de la journée « Quand Culture et Social se bousculent » organisée le 25 septembre 2025 à la Maison des réfugiés à Paris. Tout cela apportera de la matière au Groupe d'appui national Culture de la FAS pour mieux accompagner les structures du réseau et mieux déployer son plaidoyer auprès des pouvoirs publics.

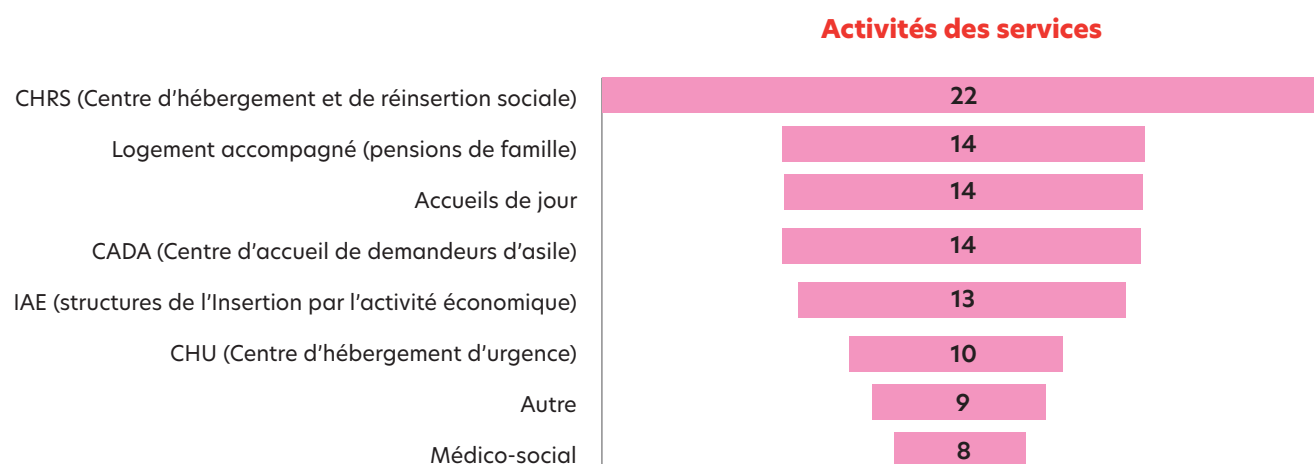
Méthodologie et présentation des participant.e.s

L'enquête par questionnaire en ligne a été diffusée entre mai et juillet 2025 aux adhérents de la FAS.

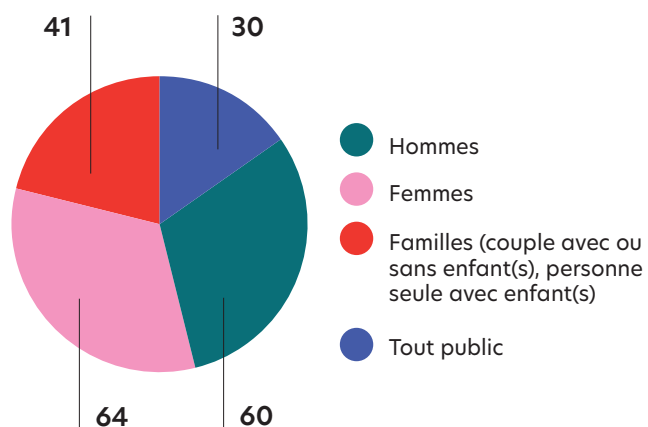
Un questionnaire a été renseigné par service/dispositif et **223 réponses ont été obtenues**.

Les résultats reposent sur des données quantitatives (tris à plat) et une analyse sémantique des questions ouvertes. Ce travail constitue une première étape d'une recherche plus large qui sera enrichie d'entretiens ciblés et d'une enquête auprès des personnes accompagnées.

Les répondant.e.s ont des activités diverses et représentatives du réseau de la FAS :



Personnes accompagnées - en %

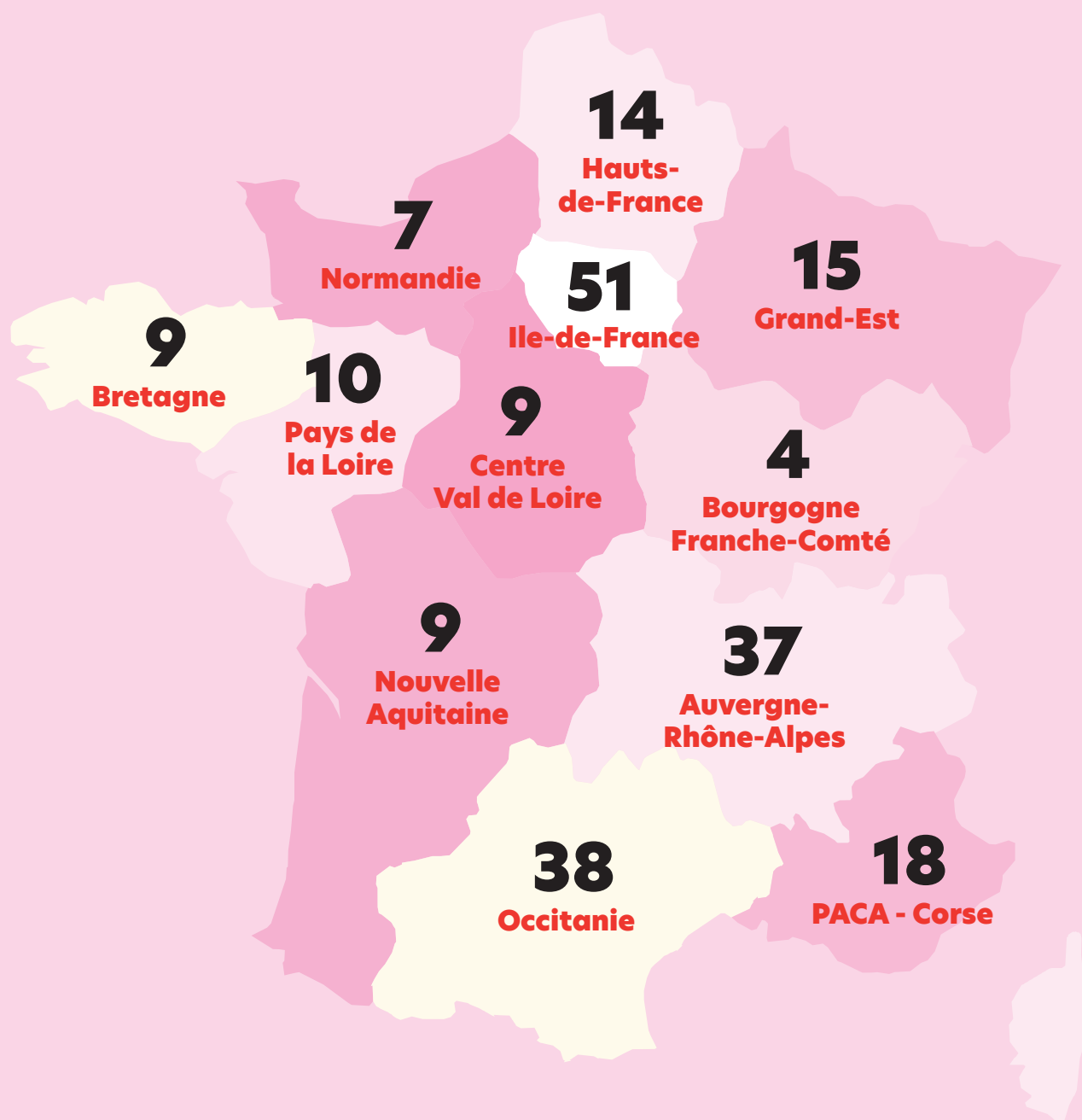


Ces services accueillent des **publics variés** et peuvent accueillir différents types de publics sur un même dispositif.

L'enquête a été diffusée dans la France entière. Il y a des répondant.e.s dans toutes les régions (même si 2 réponses seulement dans un territoire ultra-marin, à La Réunion). 22% sont situé.e.s en Ile-de-France, puis environ 15% en Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes. Une majorité est située en territoire urbain, et 1/5 se trouvent en territoire rural.

On observe que les régions où le programme Respirations s'est développé depuis 2019, avec une coordination d'acteur.rice.s au niveau régional, comptent le plus de réponses. Cela souligne l'importance de l'animation régionale dans le déploiement et la structuration des dynamiques culturelles.

Carte de France des répondant.e.s



1 Territoires
Ultra Marins

La Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) est un réseau de plus de 900 associations et 2800 structures qui accueillent et accompagnent les personnes en situation de précarité. Elle est composée d'une fédération nationale et de 13 fédérations régionales sur l'ensemble du territoire.

La Fédération lutte contre les exclusions, promeut l'accompagnement social global et favorise les échanges entre tous les acteurs du secteur social.

La Fédération représente les établissements et services adhérents dans les secteurs de l'insertion par l'activité économique, de la veille sociale, de l'hébergement, du logement adapté, du médico-social ou encore dans l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés.

La Fédération soutient ses adhérents, les forme et les conseille. Elle agit également auprès des pouvoirs publics pour promouvoir une société plus juste et plus solidaire.

Elle participe enfin à des projets d'innovation sociale dont plusieurs sont soutenus par l'État, tels que les programmes SEVE Emploi et Respirations.

www.federationsolidarite.org

Tiphaine GUERIN

Responsable des missions Culture et Europe

Service expérimentation, innovation - recherche

tiphaine.guerin@federationsolidarite.org